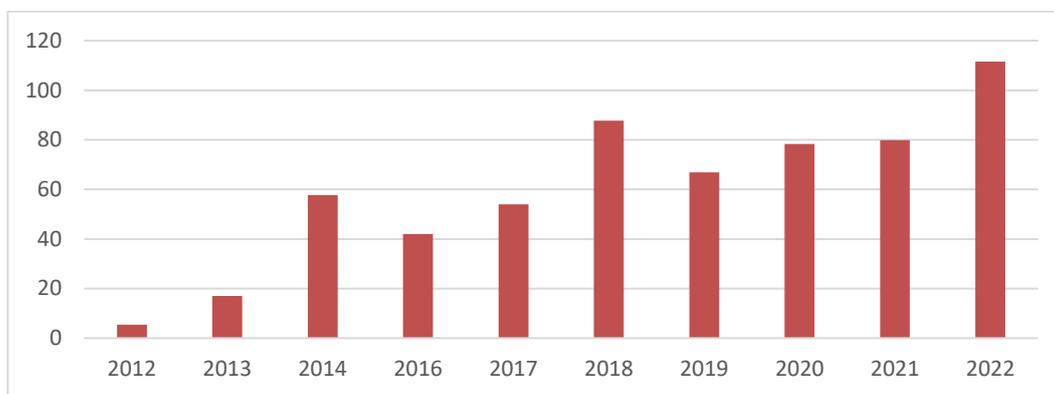


## RAPPORT FINANCIER 2022

### Volume d'activité

En 2022, le volume d'activités de l'Institut (total des charges d'exploitation) est en hausse significative par rapport à 2021 (+40%).



Evolution du volume d'activités (total des dépenses en milliers euros)

Cette augmentation avait été anticipée en 2021. Elle se révèle un peu en deçà des prévisions du fait du départ d'Emeline dès le début d'année, ce qui a limité les dépenses de personnel prévues. L'augmentation des charges est compensée par une augmentation des produits, comme le montre le compte d'exploitation.

### Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation, résumé ci-dessous, est détaillé pages suivantes.

Charges	2022	2021	Produits	2022	2021
Achats et services extérieurs	46 001	41 521	Prestations	375	
Impôts et taxes (form. prof.)	256	149	Subventions	47 828	28 000
Charges de personnel salarié	64 608	37 769	Cotisations	68 055	51 620
Dotations aux amortissements	340	312			
Charges financières			Produits financiers	1 057	337
Autres charges	400	103	Autres produits	1 827	1 729
<b>Total charges (€)</b>	<b>111 604</b>	<b>79 854</b>	<b>Total produits (€)</b>	<b>119 141</b>	<b>81 349</b>
Résultat (excédent)	7 537	1 833			

Le compte d'exploitation présente un résultat positif de 7537 euros. Il est proposé à l'Assemblée générale de porter en 2023 ce résultat au crédit du compte « Report à nouveau » du bilan, comme les années précédentes.

## Dépenses

Le détail des dépenses s'établit comme suit :

Nature des dépenses	2022	2021
Maintenance informatique	3 000	3 000
Autres prestations et sous-traitance	13 904	630
Impression document (Evaluation)	422	
Location salles et traiteurs	2 446	406
Achat fournitures bureau	463	7
Dotations aux amortissements (ordinateur)	340	312
Location bureau	561	1 510
Hébergement web (ovh, mailjet, zoom)	1 094	932
Assurances	180	180
Frais inscription colloque ou adhésion	100	
Honoraires expert-comptable	1 030	791
Voyages et déplacements	7 990	3 175
Téléphone	135	120
Affranchissements	175	
Services bancaires	401	278
Mise à disposition de personnel	14 500	30 500
Personnel salarié	64 608	37 769
<i>dont salaires et primes</i>	51 028	29 135
<i>dont charges sociales</i>	13 579	8 633
Formation professionnelle	256	149
<b>TOTAL</b>	<b>111 604</b>	<b>79 854</b>

Les évolutions des dépenses par rapport à 2021 sont dues principalement aux postes suivants :

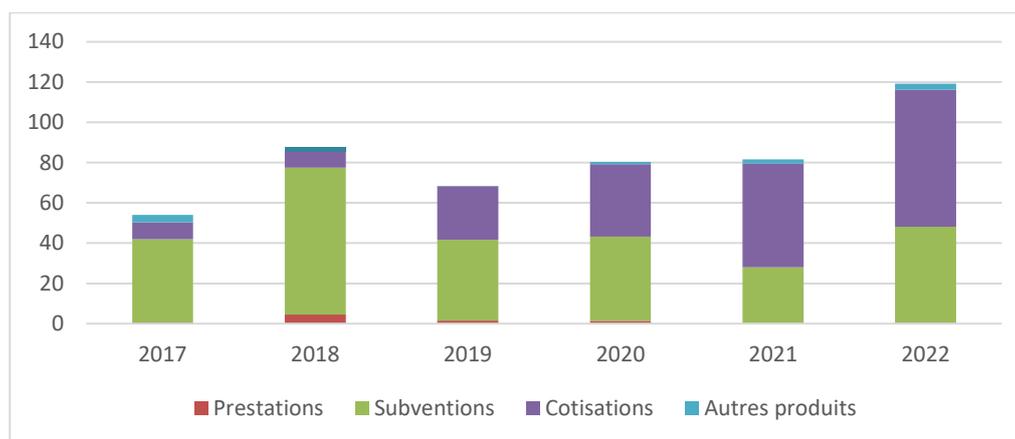
- À la baisse :
  - . la mise à disposition de personnel, du fait qu'à partir de juin 2022, Pierre-Yves est devenu salarié de l'Institut et non plus mis à disposition par l'association Geyser ;
  - . la location de bureau.
- A la hausse :
  - . les frais de personnel, du fait du salariat de Pierre-Yves qui se substitue à sa mise à disposition, de la période de tuilage entre Louise et Emeline (1 mois) et du contrat salarié de Flore (à partir de septembre 2022) ;
  - . les frais de déplacements, de locations de salles et de traiteurs, qui marquent une certaine reprise des événements en présentiel ;

- . la sous-traitance (webdesigner, animation d'un atelier, conseil), principalement causée par le projet de revue ;
- . l'impression du document sur l'évaluation et ses frais d'expédition.

## Ressources

Les ressources de l'association sont constituées de subventions, cotisations des membres, prestations et autres produits (remboursements de frais, produits financiers).

Le graphique suivant présente la part des différentes ressources de 2017 à 2022 (en milliers d'euros).



Les cotisations prennent une part croissante dans les ressources de l'association. Les subventions augmentent aussi en volume en 2022, notamment celles destinées à la revue démocratieS. Les autres produits sont peu significatifs.

### ▀ Subventions

Les subventions accordées en 2022 se montent au total à 84 028 euros mais une partie de ce montant n'a pas été dépensé en 2022 et a donc été mis en réserve pour les prochaines années. Il s'agit en particulier de subventions destinées à la revue démocratieS. Le montant total de ces réserves apparaît dans le bilan (voir plus loin). Les subventions dépensées en 2022 sont les suivantes :

Subventions	2022
Fondation de France	13 800
CNDP	10 000
CGDD	6 000
ANCT	6 000
Mairie de Paris	5 000
Comédie	4 362
Min. du travail	2 667
<b>Total</b>	<b>47 828</b>

La Fondation de France accorde une subvention de fonctionnement pluriannuelle destinée à soutenir l'ensemble des activités de l'association.

La CNDP (Commission nationale du débat public), l'ANCT (Agence nationale pour la cohésion des territoires) et le CGDD (Commissariat général au développement durable du ministère de la Transition écologique) ont accordé des subventions ponctuelles pour la revue, dont une partie sera mobilisée en 2023 seulement.

L'ANCT accorde également une subvention pluriannuelle pour la participation de l'ICPC au programme Territoires en Commun et pour la mobilisation de ses ressources.

La mairie de Paris accorde une subvention triennale pour l'animation d'un groupe d'élus et agents de grandes villes.

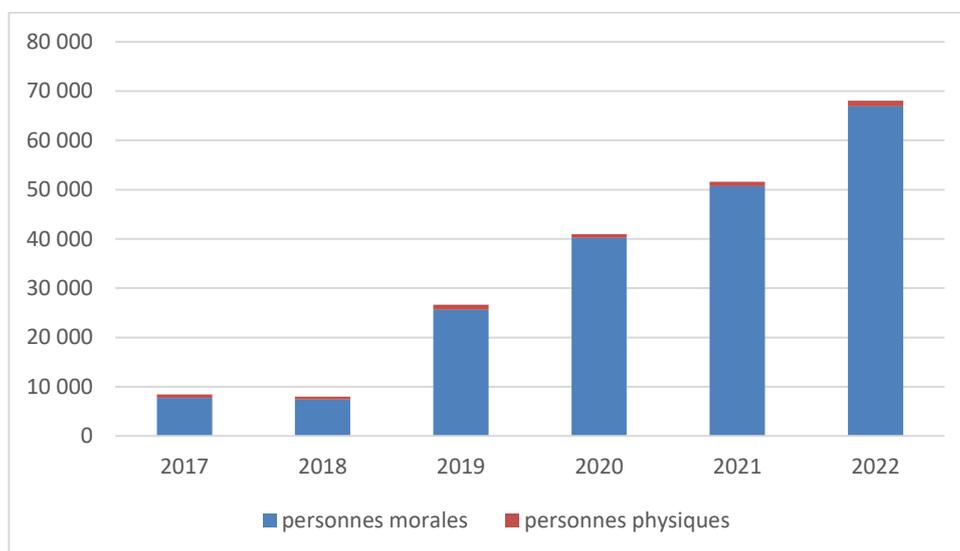
L'apport de l'association Comédie est constitué par l'attribution à l'ICPC du solde de son budget (boni de liquidation) suite à la disparition de l'association en 2022. Il faut noter que Comédie a également cédé à l'ICPC son site internet comedie.org et les ressources documentaires associées (non valorisés comptablement).

Enfin, le ministère du Travail verse une subvention pour couvrir une partie du coût du salaire de Flore, actuellement en apprentissage. Cette subvention (667 euros mensuels) sera reconduite jusqu'à la fin du contrat (août 2024).

## ▀ Cotisations

En 2022, les cotisations poursuivent leur progression. Cela est dû principalement aux adhésions de personnes morales et en particulier de collectivités ou entreprises de taille moyenne ou importante.

Le graphique suivant présente l'évolution (en euros) du montant des cotisations depuis 2017.



En 2022, les personnes morales adhérentes à l'Institut sont :

- des entreprises de conseil dans le domaine de la participation (Cap collectif, CollaBoX, Consortium Consultants, Demopolis Concertation, Eclectic Expérience, Ecologie urbaine et citoyenne, Etat d'Esprit Stratis, Mozeact, Agence Noùn, Open Source Politics, Trait Clair, Res publica)

- des Conseils départementaux (Corrèze, Gironde, Haute Garonne, Landes, Loire-Atlantique, Pyrénées Atlantiques, Val-de-Marne)
- des villes et intercommunalités (Ville de Marseille, Ville d’Audenge, Territoire de la Côte Ouest)
- des métropoles (Grenoble Alpes Métropole, Grand Nancy, Bordeaux Métropole, Nantes Métropole, Strasbourg Eurométropole, Toulouse Métropole, Métropole européenne de Lille, Lyon Métropole)
- de grandes entreprises (RTE, SNCF Réseau)
- des associations (Décider Ensemble, Compagnie nationale des commissaires-enquêteurs, Ifrée)

## ▀ Autres produits

Les autres produits sont peu importants (remboursements de frais engagés lors des Rencontres de la participation 1822 euros ; intérêts bancaires 1057 euros, prestation 385 euros consistant principalement en une intervention visant à présenter l’ICPC dans une formation).

## Bilan

Alors que le compte d’exploitation décrit les ressources et dépenses d’une année, le bilan présente le patrimoine matériel (immobilisations) et financier de l’association.

Actif	2022	2021	Passif	2022	2021
Créances	2 592		Report à nouveau	22 071	20 238
Disponibilités	169 445	114 079	Résultat	7 537	1 833
Charges constatées d’avance	132	130	Dettes fournisseurs	2 592	
Immobilisations	303	493	Dettes fiscales et sociales	18 869	20 131
			Autres dettes	104	
			Produits constatés d’avance	121 300	72 500
<b>Total</b>	<b>172 472</b>	<b>114 702</b>	<b>Total</b>	<b>172 472</b>	<b>114 702</b>

A l’actif du bilan :

Les disponibilités (sommes disponibles sur le compte bancaire au 31 décembre 2022) augmentent sensiblement, du fait de la croissance des produits constatés d’avance.

Au passif du bilan :

Le report à nouveau, qui représente le fonds associatif, augmente légèrement en 2022 du fait du résultat positif de 2021. Il augmentera à nouveau en 2023 du fait du résultat positif de 2022.

Les dettes fiscales et sociales sont des charges sociales reportées automatiquement par les organismes sociaux en raison de la crise sanitaire. Elles sont réglées progressivement.

Les produits constatés d’avance augmentent très sensiblement du fait que certaines ressources (subventions) n’ont pas été utilisées en 2022.

# PERSPECTIVES FINANCIÈRES 2023

## Ressources

Les ressources prévisionnelles 2023 sont les suivantes :

- ▶ La Fondation de France a reconduit sa subvention annuelle (50 000 euros) pour les années 2023 et 2024.
- ▶ Des subventions seront demandées pour le projet de revue notamment au CESE, à la CNDP, au CGDD et au Cerema. Nous n'avons pas d'assurance à ce jour sur les suites qui seront données à nos demandes.
- ▶ On peut estimer que le montant des cotisations sera au moins égal à ce qu'il était en 2022.
- ▶ Les produits constatés d'avance constituent une réserve qui nous permet d'envisager une augmentation des dépenses liées à nos activités, en particulier la revue.

## Dépenses

L'évolution des dépenses pourrait être la suivante :

- ▶ Les dépenses courantes de structure (bureau, internet, téléphone, assurance, etc.) seront globalement maintenues.
- ▶ Les frais liés au personnel vont s'accroître du fait de l'augmentation du temps de travail de Pierre-Yves, de 50% en 2022 à 90% puis 100% en 2023. L'inflation sera également prise en compte pour la revalorisation de l'ensemble des rémunérations.
- ▶ Les dépenses liées aux activités (location de salles, traiteurs, frais de déplacement) pourront se maintenir ou augmenter légèrement.
- ▶ Les prestations extérieures vont augmenter du fait des activités liées à la revue.

Globalement, le volume des dépenses pourrait s'accroître de 40% à 50% en 2023. Cependant, il existe des perspectives d'augmentation des ressources. L'équilibre financier sera donc assuré en 2023, si besoin grâce à une reprise partielle des réserves (PCA) constituées de 2020 à 2022.